



## Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

### Appel du Conseil National

Le Conseil National qui s'est réuni le 19 Février à Montreuil, a rassemblé plus de 170 camarades. L'actualité, avec notamment la bataille sur la réforme des retraites, a été fortement débattue durant les travaux, en partant des initiatives réalisées dans la profession depuis le 05 décembre dernier. Des débats lucides sur nos difficultés, mais à l'offensive avec un sentiment que la victoire est à portée de mains. Pour accélérer et confirmer cette dynamique, il nous faut convaincre encore plus les salariés que l'on peut gagner et que cela passera par l'élargissement du rapport de forces et un ancrage revendicatif au plus près des entreprises.

**Le retrait du projet de loi ne se fera que si les métallos entrent, de manière massive, dans le processus de mobilisation, en bloquant l'économie du pays, élément déterminant pour faire plier le patronat et peser sur les débats parlementaires.**

Cela ne pourra se faire que par la poursuite des rencontres de syndicats, notamment de ceux qui ne sont pas encore entrés dans l'action, non pas pour les culpabiliser mais bien pour débattre du bien-fondé de cette lutte et de la possibilité de renverser la tendance du gouvernement et du patronat. **Ancrer la bataille revendicative à partir des besoins des salariés avec comme axe central la question de l'emploi et des salaires reste un élément déterminant.**

Il nous faut :

- **Pousser à l'organisation d'assemblées générales** de syndicats, syndiqués et salariés dans les entreprises, les groupes avec à l'ordre du jour la mobilisation sur les retraites en faisant le lien avec la bataille revendicative pour une convention collective nationale de haut niveau.
- **Veiller au respect et à la mise en œuvre des décisions** et orientations prises collectivement.
- **Rééquilibrer le temps passé dans les réunions institutionnelles** avec les directions d'entreprises pour privilégier le travail de terrain, réinvestir les lieux de travail, de manière à convaincre les salariés notamment ceux encore spectateurs de la lutte, du bien-fondé de nos propositions revendicatives et de la nécessité de se mobiliser.

L'élévation du rapport de forces autour de la bataille des retraites est un formidable tremplin pour notre mobilisation dans la profession et pour peser sur les négociations nationales.

Les actions dans les territoires du 07 février dernier ont été une étape supplémentaire dans le processus de mobilisation.

**Le Conseil National a validé le principe d'une action de grande envergure avec l'ambition de rassembler plus de 10.000 métallos le 9 juin 2020, devant l'UIMM avenue WAGRAM à Paris.**

Pour que nous puissions atteindre cet objectif, c'est dès maintenant que cette action doit se travailler dans les territoires en continuant d'informer les salariés dans les entreprises, mais aussi les retraités, par le biais de distributions de tracts, journées d'étude, initiatives diverses.

Nous devons également **poursuivre la campagne de syndicalisation, ainsi que la souscription** en interpellant les syndicats, les USTM, coordinations de groupe afin de débloquer des moyens financiers pour aider au déplacement.

Pour la Fédération de la Métallurgie nous enregistrons pour l'année 2018, un retard d'environ 3 000 FNI soit plus de 300 syndicats qui n'ont rien réglé (FNI et cotisations).

**Le Conseil national interpelle et attire l'attention des syndicats pour agir en vue de solutionner très rapidement cette situation.** Il n'est plus possible pour notre organisation de subir une telle situation, qui vient fortement affaiblir nos capacités d'actions.

**Notre UFICT tiendra son 13<sup>e</sup> Congrès du 31 mars au 2 avril** prochain à la Napoule. Le Conseil National propose de poursuivre et amplifier les débats autour du document préparatoire et pour construire sa future direction nationale. Pour cela il nous faut tout mettre en œuvre pour gagner le mandatement des délégués au congrès. Les débats du congrès s'inscrivent dans la préparation du 42<sup>e</sup> Congrès de la Fédération qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021. C'est bien l'affaire de toutes et tous, des coordinations de groupes et des USTM.

Dans le cadre de la **journée internationale de lutte pour le droit des femmes**, le 8 mars s'inscrivent dans la poursuite du processus de mobilisation, il est également proposé de faire un temps fort du mouvement le 5 mars avec grèves et manifestations en pointant prioritairement la thématique « Femmes, comme les grandes perdantes de la réforme des retraites ». Le 8 mars sera consacré à la Journée internationale des droits des femmes, avec l'organisation de manifestations et de rassemblements en territoires en intégrant la dimension « retraites ».

Plus que jamais, l'heure est à la lutte afin d'imposer nos revendications.